

Le Journal des sçavans

Académie des inscriptions et belles-lettres (France). Auteur du texte. Le Journal des sçavans. 1668.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Guise, ou de sa naissance, ou peut-être de ce que ceux qui ont fait eux-mêmes de grands exploits ont un particulier avantage pour les écrire ; de même que ceux qui ont pratiqué quelque art, en parlent tout autrement que ceux qui n'en ont qu'une simple speculation.

*EXTRAIT DU JOURNAL D'ITALIE,
contenant la description d'un Microscope d'une nouvelle manière,
avec lequel on a apperçeu un Animal plus petit que
tous ceux qu'on a vus jusqu'ici.*

Le sieur D'luini a fait un Microscope d'une nouvelle invention, dans lequel au lieu d'un oculaire concave des deux côtés, il y a deux verres plats d'un côté & convexes de l'autre, qui sont joints en sorte qu'ils se touchent par le milieu de leur surface convexe. Cet instrument, dont le P. Fabri a traité amplement dans son Abrégé d'Optique, a cela de particulier qu'il fait voir les objets plats & non pas courbes ; & que bien qu'il en découvre une très grande portion, il ne laisse pas de les grossir extraordinairement.

Il a près de seize pouces & demy de hauteur, & il s'ajuste à quatre longueurs différentes. Dans la première longueur qui est la plus petite, il fait voir les lignes 41 fois plus grandes qu'elles ne paroissent sans Microscope. Dans la seconde longueur 90 fois : Dans la troisième, 111 fois : & dans la quatrième, 143 fois : D'où l'on peut connoître combien il augmente la grandeur des surfaces & des soliditez.

Le diamètre du champ qu'il découvre, dans la première longueur est de 8 pouces & 7 lignes : Dans la seconde, de 11 pouces & 4 lignes : Dans la troisième, de 13 pouces : & dans la quatrième, d'un peu plus de 16 pouces.

Comme on regardoit avec ce Microscope de petits grains de sable passé par le tamis, on apperceut un animal qui auoit plusieurs pieds, & le dos blanc & plein d'é-

cailles ; mais au reste qui éroit plus petit que tous ceux qu'on a vûs iusqu'icy. Car quoy que le Microscope fist voir chaque grain de sable de la grosseur d'une noix ordinaire, neantmoins cét Animal ne paroîstoit pas plus gros qu'un de ces grains de sable vûs sans Microscope. On laisse à penser quelle étoit sa petitesse , qui luy fit donner par yn des Spectateurs le nom d'*Atome des animaux.*

EXTRAIT DV IOVRNAL D'ANGLETERRE,
contenant le succez des Experiences faites à Dantzic , de
l'infusion des Medicamens dans les veines de quelques person-
nes malades.

Dans vne Lettre écrite de Dantzic à M. Boile , en datte du 18. Aoust 1668, on mande que M. Smith, Medecin de cette Ville , ayant eu permission d'expérimenter sur quelques Malades de l'Hospital qui étoient desesperez , quels effets produiroit l'infusion des Medicamens dans les veines ; il en fit l'essay sur deux personnes tellement infectées de la verolle qu'on les jugeoit incurables. L'un d'eux en fut guery ; mais l'autre mourut. Cependant il resolut de continuer cette experience ; & de l'avis de M. Schleffer , qui est aussi Medecin de cette ville , il fit infuser quelques medicaments alteratifs dans les veines du bras droit de trois Malades , dont l'un estoit estropié de la Goutte, l'autre étoit Apoplectique ; & le troisième étoit traumillé de la maladie appellée *Plica Polonica*, qui l'auroit reduit à l'extremité. Toutes ces opérations , qui furent faites en presence de M. Heuelius , réussirent tres-heureusement. Car celuy qui étoit estropié de la Goutte , commença dès le lendemain à se mieux porter ; & quelques iours apres se trouvant en bonne santé , il alla travailler à la Moisson que l'on faisoit alors. Le second qui étoit Apoplectique , n'a eu depuis ce temps-là aucun accez de son mal. Le dernier qui auroit plusieurs ulcères , en a aussi été guery : Et lors que cette Lettre a été écrite , il y auroit déjà trois semaines que tous ces gens-là étoient en état de trauailler.

EXTRAIT